

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1965)
Heft: 44

Artikel: L'"esprit maison" de l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029055>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'«esprit maison» de l'Institut universitaire des hautes études internationales

Politique universitaire

Jusqu'à une date récente, les milieux patronaux sont demeurés relativement indifférents au contenu et à l'esprit de l'enseignement universitaire, spécialement dans l'ordre des sciences humaines. Mais en plusieurs pays européens la tendance s'ébauche aujourd'hui à donner au patronat une faculté d'intervention directe.

Cette remarque est signée Jean Meynaud (Le Coopérateur suisse, p. 325) ; il parlait, on le sait, en connaissance de cause, son indépendance d'esprit n'ayant pas toujours été agréée dans ce pays.

Pourquoi cette intrusion ? Jean Meynaud l'expliquait en deux chiffres. Dans une dizaine d'années, la population active, d'après les estimations des instituts d'études démographiques, est censée augmenter de 14 %.

Dans le même laps de temps, les cadres supérieurs, c'est-à-dire ceux qui reçoivent une formation de type universitaire, doubleront leur effectif.

Aujourd'hui, la politique du personnel et du recrutement des cadres supérieurs est donc une des préoccupations dominantes des grandes entreprises privées ; d'où leur souci d'écarter dès leur sortie de l'université les meilleures têtes, afin de pourvoir au renouvellement de leurs états-majors.

Cette politique revêt des formes diverses : parfois, l'on se contente d'avoir un pied dans la maison, c'est un siège au Conseil académique, c'est l'attribution — non sans générosité — d'une bourse pour aider un chercheur. Ou bien, cas extrême, certaines entreprises n'hésitent pas à créer des écoles spécialisées dans la formation des cadres privés, sur le modèle de la Business School d'Harvard : cas de l'IMEDE, créée à Lausanne par Nestlé, et du Centre d'études industrielles à Genève.

L'Institut des hautes études internationales à Genève se situe à mi-chemin entre l'université traditionnelle et l'école de cadres. Cas original, il mérite une description.

Un rose bonbon agressif

C'est dans un des plus beaux parcs de Genève que l'on découvre l'IUHEI (Institut universitaire de hautes études internationales). Sous les grands arbres, les lignes modernistes (bois et béton) des pavillons forment un parfait contraste avec le rose bonbon agressif de la villa Barton, où sont concentrés les bureaux de la direction, des professeurs, et la bibliothèque.

L'institut fut fondé en 1927 par William Rappard et Paul Mantoux. Il a pour but « l'étude scientifique des relations internationales contemporaines. Les questions y sont traitées des points de vue historique, juridique et économique ».

Le corps enseignant compte 29 professeurs et chargés de cours. Parmi eux, quelques-uns sont des professeurs permanents. A citer, au nombre de ceux qui illustrèrent ou illustrent la maison, Maurice Beaumont, qui enseigna à l'institut, qu'il quitta pour la Sorbonne, l'histoire contemporaine, notamment l'histoire allemande, Paul Guggenheim, professeur de droit international de réputation mondiale, et, célèbre dans son genre, Wilhelm Röpke, vénérable bloc erratique du libéralisme économique du siècle dernier.

L'institut est aussi équipé, administrativement et financièrement, pour recevoir des professeurs « visiteurs » qui, de passage à Genève, viennent y donner quelques leçons - conférences. L'institut s'honore d'avoir reçu Galbraith, Aron, etc. Ainsi, il peut tisser un réseau de relations universitaires, qui porte au loin sa réputation au point qu'il n'est pas rare, outre-Atlantique, que l'on s'étonne d'apprendre qu'à côté de l'IUHEI, il existe aussi une université d'Etat, à Genève.

Deux cent soixante étudiants suisses et étrangers y préparent une licence en sciences politiques (mention études internationales) ou un doctorat en sciences politiques. Parmi les quelques bons travaux livrés par la maison, citons la thèse de Friedländer sur Hitler et les U.S.A., ou celle de Molnar sur la conférence de Londres de la Première Internationale.

Mais comment est organisé un institut privé de cette importance et de quel air du temps vit-il ?

La direction

La direction appartient à un conseil exécutif où siègent de droit le chef du Département de l'instruction publique du canton de Genève et le recteur de l'Université.

Les trois autres membres sont MM. David Morse, directeur du Bureau international du travail, M. Willy Bretscher, rédacteur en chef de la « Neue Zürcher Zeitung », conseiller national radical, qui, à deux reprises, présida la commission des Affaires étrangères, M. Philippe de Weck, directeur général de l'Union des banques suisses, et que l'on retrouve, à ce titre, aux conseils d'administration de l'usine Sécheron, de l'U.S. Rubber Overseas, de Renault-Suisse, de l'Office du livre S. A. Membre éminent du Rotary, M. de Weck authentifie par le grade de colonel la qualité aristocratique de son sang fribourgeois. Quant au directeur de l'IUHEI, le professeur Jacques Freymond, est-il nécessaire de le présenter ? Conseil d'administration de Nestlé, de la « Gazette de Lausanne », commission du Département politique fédéral qui choisit nos futurs diplomates. Colonel E.M.G., il siège au Comité international de la Croix-Rouge sous la présidence de son ancien supérieur hiérar-

chique, le colonel Gonard, qui enseigne à l'institut, où, curieux chassé-croisé, le président de la Croix-Rouge dirige un séminaire intitulé « War and Politics ». M. Freymond est aussi professeur extraordinaire à la Faculté des lettres de Genève ; et, chose étonnante, la faculté sœur de la même université genevoise, celle des sciences économiques et sociales, vient de le nommer docteur honoris causa, mention « études internationales », titre même des doctorats décernés par son propre institut !

Au conseil de la fondation de l'IUHEI, on trouve les mêmes noms, plus le conseiller fédéral chargé du Département de l'intérieur et M. Robert Triffin, professeur à l'Université de Yale, un économiste libéral de droite.

Echantillonnage complet donc qui groupe la presse, la banque, l'armée, la Croix-Rouge, la diplomatie, les magistrats politiques, les institutions internationales, les universités suisses et étrangères. Incontestablement, l'institut est proche de la « réalité » : à la fois académique et dans le vent.

La FERIS

Une deuxième fondation soutient l'institut : la fondation pour l'étude des relations internationales en Suisse (FERIS). M. Albert Pictet la préside : il y apporte le prestige du patriciat genevois et, comme administrateur de nombreuses sociétés (SODECO, Ursina, Guigoz, Fibre de verre, etc.), il assure la liaison avec diverses industries suisses ; M. Freymond est secrétaire trésorier ; les autres membres sont : M. Déonna, conseiller national libéral, l'un des dirigeants de la Société pour le développement de l'économie suisse qui, en sa qualité d'administrateur de plusieurs S. A., facilite le contact avec le monde industriel. (A relever notamment les Ciments Portland et le « Journal de Genève ») ; le recteur de l'Université de Genève, et M. Paul Ladame, journaliste, ancien directeur des actualités cinématographiques, ex-chroniqueur radiophonique qui, en 1950, cherchait 5 millions de dollars pour lancer un grand journal européen et américanophile, ancien chef des services de presse de l'AELE, secrétaire de la conférence européenne des recteurs ; comme chargé de cours M. Ladame enseigne à l'Université de Genève... la méthodologie de l'information.

Le financement

Des fonds privés assurèrent le départ. D'abord le Laura Spelman Rockefeller Memorial Fund, puis la Fondation Rockefeller. Elle offrit cinq millions. Les premières années furent sans souci.

Mais les fondations américaines ont un principe : elles ne renouvellent pas automatiquement leurs dons. Elles désirent répartir leurs largesses. Elles ne

Y a-t-il des Valaisans ?

Faire le portrait d'une race — la phrase est de l'auteur même — c'est à quoi prétend Maurice Chappaz dans son livre : « Le portrait des Valaisans »¹. Il y aurait donc une race valaisanne. S'agissant d'une espèce de bovidés, j'en tombe d'accord avec les éleveurs. Hélas, il s'agit d'une espèce d'hommes. Où l'auteur présume, sceptique je demande à voir. Que le Valais nous apparaisse avec une figure aux traits parfois originaux, sans doute : mais ce truisme vaut pour toutes les micro-cultures, basque, bretonne ou haut-alpine. Demandez à n'importe lequel d'entre les écrivains genevois ou vaudois âgés de moins de soixante-dix ans de célébrer le peuple de leur canton comme une « race » : ils se récuseront épouvantés. On me rétorquera que la population valaisanne a moins connu le métissage que ses voisins du Léman — de pauvres sang-

mélées. Mais pourquoi se hausser du relatif historique à l'absolu humain ? C'est un saut qu'il convient de s'interdire.

Vrai recueil d'histoires du cru, le livre de Chappaz abonde en anecdotes. Etes-vous amateur de pittoresque, de descriptions superficielles, il vous séduira. Mais si vous exigez de la littérature qu'elle soulève la gaze des apparences pour vous restituer la chair du monde, vous serez déçus : Chappaz reste prisonnier du folklore. A chacun son domaine : l'Amérique aux Américains, aux folkloristes le folklore — ils l'étudieront en savants. L'écrivain a tout autre chose à nous livrer : il doit nous proposer une totalité. L'univers de Chappaz est clos : il se renferme sur une mythologie. Son Valais de curés, de crétins et de présidents est peuplé de silhouettes, tragiques ou farcesques : nous aurions voulu des hommes. Cette

absence majeure, je la déplore, parce que Chappaz sait écrire. Témoin ces pages où le tourisme vandale est exécuté d'une main sûre. Le style de Chappaz lui appartient. Nous ne le discuterons pas : il a le mérite d'exister. Mais le style n'est qu'un instrument de travail. Que fait Chappaz du sien ?

¹ « Cahiers de la Renaissance vaudoise ».

Cherpillod.

Cherpillod aime plusieurs œuvres de Chappaz, il place haut la poésie. D'où ses exigences. Mais pourquoi le conte, les histoires ne seraient-elles pas littérature ? On les aime chez Diderot ou Rabelais. A trop exiger de la littérature, ne risquait-on pas de l'obliger à être toujours guidée, totale ? La valaisannerie pas plus que la vaudoiserie ne sont estimables. Mais les histoires du cru, pourquoi pas ?
A. G.

à Genève

veulent pas être considérées comme des machines à subventions.

Il fallut donc dès 1948 notamment trouver d'autres moyens de financement.

On eut recours au canton de Genève qui, en 1949, porta sa subvention de 40 000 à 100 000 francs, puis à 200 000 en 1950. Cette augmentation fut un des arguments utilisés pour obtenir, à partir de 1952, à une époque où le Conseil fédéral refusait obstinément de subventionner les universités cantonales, une subvention fédérale de 100 000 francs. Le même processus d'augmentations justifiées l'une par l'autre se renouvela et, dès 1962, la Confédération versa 300 000 francs par an (plus une dépense de quelque deux millions pour la réfection des locaux mis gratuitement à la disposition de l'institut) tandis que la contribution cantonale passait de 400 000 à 580 000 francs pour atteindre 660 000 francs au budget de 1966. Et bientôt la Confédération donnera 500 000 francs (1966 et 1967) et 800 000 francs dès 1968.

Pendant ce temps, malgré l'augmentation des subventions suisses et de l'effort de Genève et de la Confédération, on continua à mettre à contribution les fondations américaines : Rockefeller en 1956, Ford deux ans plus tard. Créée en 1957, la FERIS permit de solliciter les fonds américains sous une nouvelle étiquette. Ces versements ont souvent une destination précise : payer tel enseignement, tel séminaire ; permettre l'organisation d'un colloque, subventionner une recherche, verser des bourses à des étudiants de telle ou telle nation...

En 1961, le budget d'exploitation de l'institut était de l'ordre d'un million. Par 700 000 francs de subventions, les pouvoirs publics couvraient plus des deux tiers des frais. Aujourd'hui leur apport dépasse largement le million ; dans deux ans, il dépassera un million et demi. Si l'on tient compte du nombre restreint des étudiants, c'est une somme considérable. L'Etat fédéral et cantonal consacrent probablement plus d'argent à la formation d'un étudiant à l'IUHEI qu'à la formation d'un étudiant en sciences humaines à l'université.

Or, ce soutien généreux pose un problème de politique universitaire.

Une école post-universitaire

L'institut a non seulement étendu ces dernières années le champ de son activité en coordonnant son enseignement avec celui de l'Institut africain et l'Institut d'études européennes, fondé en 1963, mais il ne se limite plus, comme le prévoient ses statuts, aux relations internationales contemporaines. Il concurrence la Faculté des lettres en ouvrant de véritables cours d'histoire : « L'ère bismarkienne », « La III^e République et sa politique étrangère », « Le socialisme international au XIX^e siècle », « Aux

sources du communisme ». Il se consacre tout particulièrement à l'étude du mouvement ouvrier, l'ironie de l'histoire voulant que les révolutionnaires du XIX^e siècle soient soumis aux recherches des chercheurs qu'encouragent les bourses Rockefeller, Ford ou Nestlé. Méandres du matérialisme dialectique ! L'institut, grâce à ses ressources financières variées peut offrir aux professeurs et aux étudiants des avantages qui, petit à petit, lui confèrent un prestige supérieur à celui de l'université. La souplesse de son organisation l'autorise aussi bien à faire appel à certains professeurs de l'université qui lui consacrent alors une part de leur activité que de permettre à certains professeurs de l'institut d'accorder une partie de leur temps au service de l'industrie : M. Gilbert Etienne fait des études de marché pour la Fédération horlogère ; M. Curzon dirige la succursale genevoise de la Fisecon Limited S.A., de Londres.

Aux étudiants avancés et aux gradués sont souvent offertes des bourses plus généreuses que nulle part ailleurs, des possibilités de publier quelques études, parfois dans le bulletin SEDEIS (bulletin ronéotypé trimestriel de la Société d'études et de documentation économiques, industrielles et sociales, à Paris, qui, sous la direction de Bertrand de Jouvenel, publie des études économiques : prix de l'abonnement, 250 francs par an ! Certains de ces travaux sont traduits en anglais et publiés dans Futuribles, studies in conjuncture, qui paraît à Genève, notamment avec l'appui financier de la FERIS dont nous avons parlé plus haut). A la fin de leurs études, ils ont des chances de faire carrière, pour autant qu'ils aient retenu l'attention et mérité une recommandation de l'IUHEI, dans des organisations internationales, dans l'industrie, ou dans des instituts de sciences politiques en Suisse et à l'étranger. L'Association des Anciens, fort active, facilite ces placements. L'institut, enfin, est un de ces débouchés, car il se propose de former lui-même un grand nombre de ses propres enseignants.

Tous ces avantages rendent cette maison attractive. Elle tend à se présenter comme une école de niveau post-universitaire. Les universités cantonales et leurs facultés des sciences humaines qui ne peuvent se développer au même rythme, qui n'ont ni les mêmes ressources, ni les mêmes relations, qui n'ont pas de semblables « entrées » s'en trouvent déclassées. Mais est-ce critiquable ?

L'enseignement universitaire l'industrie et l'Etat

C'est avec bonne conscience que l'industrie et le monde des affaires prospectent de la sorte le milieu des jeunes universitaires : ils leur rendent service en trouvant des débouchés à leur talent, ils servent

le pays en utilisant des hommes aptes à conduire les batailles de la concurrence internationale.

Dans notre régime, ce raisonnement est inattaquable. Mais il est alors pour le moins indispensable que les pouvoirs publics songent à la formation de leurs propres cadres et qu'ils préparent les hommes qui devront faire contrepoids aux intérêts privés. C'est une tâche indispensable.

Dans leurs réponses à notre dernier référendum, plusieurs lecteurs ont émis le vœu que soit créée en Suisse une école de cadres pour tous ceux qui doivent assumer des responsabilités publiques. Or, curieusement, l'on découvre que c'est l'IUHEI, si étroitement lié au capitalisme suisse et international, qui sert d'école de stages pour nos futurs diplomates. En 1961, pour justifier sa subvention, le Conseil fédéral déclarait :

« Il serait regrettable que dans un institut auquel le Département politique est heureux de recourir pour la formation des jeunes diplomates suisses une partie des professeurs permanents continuent à être rétribués par des fondations étrangères ».

Non seulement l'enseignement public du degré supérieur n'a pas la possibilité de se charger de cette tâche, mais l'argent qui lui permettrait d'accomplir ce travail sert à subventionner un institut qui répond à d'autres fins et qui doit, même si l'on sait s'y montrer libéral, tenir compte aussi des desiderata implicites des riches mécènes qui lui permettent de mieux vivre.

Or, seule l'université publique est en mesure de faire figurer à son programme des cours où seraient analysés aussi bien que le marketing les techniques de l'obtention du consensus dans l'entreprise ou des modalités d'exploitation des consommateurs. Seule l'université a l'indépendance nécessaire pour faire une place au problème de l'organisation des travailleurs, de la formation syndicale, pour entreprendre une étude critique des monopoles, y compris des monopoles semblables à ceux qui subventionnent l'IUHEI.

Aussi le développement de l'IUHEI pose-t-il deux problèmes :

- celui d'une aide accrue aux facultés de sciences humaines des universités d'Etat ;
- celui de la formation indépendante et du recrutement des cadres indispensables aux secteurs publics et collectifs.

Au XIX^e siècle, l'université était surtout soucieuse de défendre face à l'Etat sa liberté académique. Aujourd'hui, c'est face au monde du profit qu'elle doit sauvegarder son indépendance et sa liberté. Mais cette autonomie présuppose que l'Etat croie à sa mission et qu'il lui donne les moyens de l'accomplir.

Dans les sciences humaines surtout, primauté à l'enseignement public.

Un « Blick » romand ?

Une annonce publicitaire, qui n'a eu qu'une discrète diffusion, car il ne semble pas que la grande presse ait accepté de lui ouvrir ses colonnes, intrigue les cercles de journalistes.

Un Centre Romand de l'Information et de l'Actualité C.R.I.A. (sic) désire lancer un journal romand qui prendrait le titre de « La Tribune romande » avec en supplément « Le Choc » (sic).

Le répondant est l'imprimerie Fragnière S.A., Frimbourg. Modeste imprimerie locale et familiale, elle ne possède pas les moyens, c'est-à-dire les millions, qu'exige aujourd'hui le lancement d'un quotidien. Elle ne prétend d'ailleurs parler qu'au nom d'un groupe financier suisse de la presse et de la publicité.

Pour l'instant, les promoteurs cherchent à constituer

l'équipe de base : un rédacteur en chef, un rédacteur-adjoint, un chef-reporter « de classe internationale » ; la mise au concours était ouverte jusqu'au 15 octobre.

Les rédacteurs en chef des journaux romands ont mis en garde leurs journalistes, leur déconseillant de s'engager dans cette affaire ; les agences de publicité, de leur côté, auraient refusé d'affirmer la publicité de ce nouveau journal.

Malgré la discrétion des responsables, chacun s'accorde pour voir là une tentative du groupe Ringier, qui édite « Blick », de s'implanter en Suisse romande. Il semble que l'on en soit pour l'instant au stade des ballons d'essai.

Un « Blick » romand ? Merci bien. « France-Soir » nous suffit !

Un discret message

Dans notre commentaire d'une émission T.V. sur les pénitenciers, nous regrettons que la réforme des établissements exigée par le nouveau Code fédéral suisse ne soit pas encore réalisée. Et pourtant les Cantons avaient un long délai devant eux : vingt ans jusqu'à fin 1962. Il fut prolongé une fois déjà jusqu'à fin 1966. Nous disions qu'à cette date rien ne serait mis en place. Il n'était pas difficile d'être prophète. Aussi le Conseil fédéral propose-t-il par message aux Chambres d'accorder une rallonge jusqu'au 31 décembre 1972.

Et en 1972 ? Ose-t-on espérer ?

Ajoutons que cette réforme pénitentiaire doit faire l'objet d'un concordat intercantonal et qu'elle exigera une collaboration active des cantons romands, chacun d'entre eux prenant en charge des catégories différentes de détenus.